chö[1] parcourut le pays en tous sens de l'Est à l'Ouest et alla et vint en prêchant la religion. » [ligne VIII] 帥 (ou 師) 。將睿息

usuelle, signifie «à partir de ce moment là»; il faudrait alors ponctuer devant *tseu* et le rythme de la phrase précédente paraît en effet favorable à cette solution.

[1] Devant 慕闍 *mou-chö*, Schlegel a restitué 令 *ling*; une fois de plus, il n'a pas regardé le fac-similé, où il est manifeste que devant *mou-chö*, comme un peu plus haut devant *fa-wang*, «roi de la religion», un caractère est laissé en blanc par respect; l'auteur du *Houo lin kin che lou* l'a vu comme nous. Il y a d'ailleurs parallélisme entre cette phrase et la phrase précédente; *mou-chö* a pour contrepartie dans la première phrase ce nom ou titre dont il ne nous reste que le second élément *tö* (nous avons songé à 大德 *ta-tö*, «grande vertu», épithète des moines bouddhistes qu'ont également empruntée les nestoriens; mais sa présence nous a paru trop peu assurée ici pour l'introduire dans notre texte). Maintenant qui était ce *mou-chö* auquel on montre ici tant de vénération? On a vu plus haut que le titre de *mou-chö* (pehlvi **möže*) désignait de hauts dignitaires de la hiérarchie manichéenne (cf. *supra*, 1re partie, p. 569, 590, et ici même, p. 100, 152). Sous la forme *možak* empruntée à une forme pehlvi un peu différente, ce titre apparaît à trois reprises dans les fragments de Tourfan (cf. von Le Coq, dans *Festschr. V. Thomsen*, p. 147, et *Manichaica aus Chotscho*, I, p. 27, 31). Il semble qu'il n'y ait eu alors qu'un *možak* pour tout le pays ouigour; il avait sous ses ordres les *makhistak* et les simples élus. Il semble que ce soient ces *makhistak* et élus qui sont désignés dans notre inscription par les mots 徒衆 *t'ou-tchong*, «la foule [ou assemblée] des disciples»; ce n'étaient pas les simples auditeurs, qui continuaient à mener la vie ordinaire, mais les religieux, et c'est pourquoi ils peuvent «parcourir le pays en tous sens de l'Est à l'Ouest» pour prêcher la religion. Ce sont ces mêmes religieux qui, à la ligne XXII de notre inscription, sont désignés par les mots 僧徒 *seng-t'ou*, «disciples moines», et s'opposent dans ce second passage aux 聽士 *t'ing-che*, qui sont identiques aux 聽者 *t'ing-tchö* du traité de Pékin (cf. *supra*, 1re partie, p. 582, n. 1), les «auditeurs». Dans un des textes publiés par M. von Le Coq, le *možak* est même qualifié de «céleste»; il n'en faudrait pas plus pour justifier la marque de respect qui lui est accordée dans notre inscription. On peut même se demander s'il ne s'agit pas d'un *možak* particulièrement connu et vénéré. Notre texte n° III a signalé l'arrivée à la cour de Chine en 719 d'un «grand *mou-chö*» astronome. Ce sont sans doute les disciples directs de ce *mou-chö*, sinon ce *mou-chö* lui-même déjà très âgé, que le *qaghan* connut à Lo-yang en 762-763. Un des textes de M. von Le Coq montre le *qaghan* ouigour Bughugh se rendant à Khočo (Qarakhodjah à l'est de Tourfan), pour conférer avec le *možak* au sujet de la nomination de trois *makhistak*. M. von Le Coq a admis que ce Bughugh était le Meou-yu des textes chinois, c'est-à-dire le *qaghan* même qui régnait en 762-763 et dont il est question ici dans notre inscription; par contre M. von Le Coq a montré avec beaucoup de